

▣ PREAMBULE

La commission d'exonération des droits d'inscription de l'Université de Lille a pour objet d'instruire les demandes d'exonération des droits d'inscription présentées par les étudiants en application de l'article R719-50 du code de l'éducation relatif aux exonérations des droits de scolarité dans les universités, avant décision du Président de l'Université de Lille. Les modalités d'exonération de ces droits ont été approuvées par le Commission Formation et Vie universitaire du 24 mai 2018 et par le Conseil d'Administration de l'université en date du 14 juin 2018. Ces dispositifs ont été décidés en application du décret n° 2019-344 du 19 avril 2019, de l'arrêté du 19 avril 2019 et dès la délibérations n°CA-2019-053 et n°CA-2021-025 du conseil d'administration de l'Université de Lille en date du 25 avril 2019 et du 11 mars 2021.

N.B : *La décision est prise par le président de l'établissement en application de critères généraux et des orientations stratégiques fixés par le conseil d'administration, dans la limite de 10 % des étudiants inscrits, non comprises les personnes mentionnées à l'article [R. 719-49](#). L'exonération peut être totale ou partielle.*

▣ DEMANDEUR

Monsieur Madame **Nom (de naissance) :**

Nom d'usage :

Prénom :

Né(e) le : **Ville de Naissance :**

Pays :

Adresse : Rue : **Numéro :**

Ville : **Code postal :** **Pays :**

 **Tel/Port :** 

Mail.....@.....

Numéro étudiant (figurant sur votre carte d'étudiant – CMS - IZLY et vos certificats d'inscription)

▣ INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Est-ce votre première inscription à l'Université de Lille ? Oui Non

Situation administrative : Déjà inscrit(e) : En cours d'inscription

Composante :

Diplôme préparé :

Formation Initiale **Formation Continue**

Année d'études :

Licence 1 Licence 2 Licence 3 Licence professionnelle BUT 1 DUT 2

Master 1 Master 2 Doctorat DEUST

autre formation :

Montant des droits d'inscription :

* Plus d'info : <https://www.univ-lille.fr/etudes/droits-dinscription/>

□ DERNIÈRE ANNÉE D'INSCRIPTION dans l'enseignement supérieur :

Niveau et filière d'inscription (ex : 2^{ème} année de licence de mathématiques) :

Université / Etablissement :

Année :

Selon votre situation, pièces à joindre au dossier justifiant vos revenus pour une demande d'exonération des droits d'inscription sur critères sociaux :

1. Etudiant-e de plus de 26 ans ou étudiante en situation de vie maritale ou étudiante de moins de 26 ans en indépendance avérée : Avis d'imposition (ou non imposition) de l'étudiant-e
2. Etudiant-e de moins de 26 ans : Avis d'imposition (ou non imposition) personnel ou des parents ou justificatif(s) des revenus fiscaux.
3. Etudiant extra-communautaire : tout document attestant de vos revenus annuels pour 2020 ou de ceux de votre famille.
4. Etudiant-e en exil, réfugié-e, bénéficiaire de la protection subsidiaire, ou demandeur d'asile : l'attestation de demande d'asile délivrée par la préfecture ; ou l'accusé réception par l'OFPRA du dossier de demande ; ou l'enregistrement d'un recours CNDA; ou le récépissé préfectoral portant mention « reconnu réfugié », mention « a obtenu le bénéfice de la protection subsidiaire » ; ou la carte de séjour mention « réfugié », mention « protection subsidiaire »
5. Tout document prouvant que vous avez été autorisé à vous inscrire à l'Université de Lille (ex : Attestation PARCOURSUP)
6. Une photocopie de la carte d'étudiant (si réinscription)
7. Doctorant-e : avis du-de la directeur-trice de recherche, précisant la date de soutenance de thèse si besoin.
8. Etudiant-e bénéficiant d'un contrat d'étalement d'études : copie du contrat d'étalement d'études

□ MOTIVATION DE LA DEMANDE

Date :/...../.....

Signature du/de la demandeur.se :



Pour les inscriptions en Formation Initiale, la date limite de dépôt est au plus tard pour :

- Le 10 octobre 2021 minuit pour la Commission du 15 octobre 2021
- Le 21 novembre 2021 minuit pour la Commission du 26 novembre 2021
- Le 8 décembre 2021 minuit pour la Commission du 14 décembre 2021
- Le 16 janvier 2022 minuit pour la Commission du 21 janvier 2022

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU DÉPOSÉ AU-DELÀ DES DÉLAIS FIXÉS NE SERA PAS RECEVABLE.

Le dossier de demande d'exonération accompagné des pièces demandées est à envoyer par courriel à info-exo@univ-lille.fr



Espace réservé à l'Université :

.....
.....

Avis du Service Instructeur

Nom de l'Instructeur :

Date :

Signature :

